



№00574

N°...../ COSEC

Dakar, le 06 JUL. 2009

AVIS AUX TRANSPORTEURS MARITIMES

Le Directeur Général du Conseil Sénégalais des Chargeurs informe les chargeurs, les transporteurs maritimes et les transitaires que la mise en service du système de gestion électronique du bordereau de suivi des Cargaisons (BSC) qui était prévue à compter du 1^{er} juillet 2009 est reportée au lundi 03 août 2009.

Les transporteurs maritimes sont par conséquent autorisés à embarquer, à destination du port de Dakar, des marchandises non couvertes par un BSC dans la période du 1^{er} au 31 juillet 2009. La régularisation se fera à l'arrivée.

*Le Directeur Général du COSEC et
Par intérim le Directeur Technique*

Serigne Philim DIOP

